

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2019

8/4 – ACTUALISATION DES TARIFS MUNICIPAUX DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Cette délibération a pour objet de procéder à une actualisation des tarifs des prestations des services jeunesse et école/enfance.

Il faut rappeler que la Ville a conventionné avec la CAF du Nord, dans le cadre du dispositif LEA, afin de bénéficier de participations supplémentaires pour ses accueils de loisirs et accueils périscolaires. Dans ce cadre, la CAF du Nord a prédéfini un tarif maximum pour les tranches de QF entre 0 et 700 et nous demande de dissocier le montant des participations familiales liées à l'activité des éventuelles participations familiales supplémentaires (repas, sorties, goûter...).

Il nous faut ainsi préciser les modalités de calcul des différentes activités proposées par la Ville.

1- Forfaits garderie périscolaire ou péricentre :

La Ville de Mons en Barœul propose 7 forfaits de garderie : garderie matin (1h30) hors mercredi, garderie soir (1h30 + goûter) hors mercredi, garderie soir (2h + goûter hors mercredi), garderie matin ou soir mercredi (2h), garderie matin ou soir (1h30) vacances scolaires.

Tranche QF	Tarif à l'heure d'activité	Tarif goûter
0-300	0.25 €	0.15 €
301-369	0.25 €	0.15 €
370-430	0.25 €	0.15 €
431-460	0.45 €	0.25 €
461-499	0.45 €	0.25 €
500-570	0.60 €	0.30 €
571-600	0.60 €	0.30 €
601-640	0.60 €	0.30 €
641-700	0.60 €	0.30 €
701-810	1.17 €	0.50 €
811-1000	1.33 €	0.60 €
1001-1250	1.42 €	0.70€
Sup à 1250	1.54 €	0.80€
Extérieur hors département	1.77 €	0.90 €

En application des bases ci-dessus, les tarifs de ces activités sont les suivants :

Tranche QF	GARDERIE MATIN hors mercredi	GARDERIE SOIR hors mercredi	GARDERIE SOIR hors mercredi	GARDERIE MERCREDI MATIN	GARDERIE MERCREDI SOIR	GARDERIE VACANCES MATIN*	GARDERIE VACANCES SOIR*
	Forfait 1h30	Forfait 1h30 + goûter	Forfait 2h + goûter	Forfait 2h	Forfait 2h	Forfait 1h30	Forfait 1h30
0 à 300	0,37 €	0,520 €	0,650 €	0,50 €	0,50 €	0,37 €	0,37 €
301 à 369	0,37 €	0,520 €	0,650 €	0,50 €	0,50 €	0,37 €	0,37 €
370 à 430	0,37 €	0,520 €	0,650 €	0,50 €	0,50 €	0,37 €	0,37 €
431 à 460	0,67 €	0,920 €	1,150 €	0,90 €	0,90 €	0,67 €	0,67 €
461 à 499	0,67 €	0,920 €	1,150 €	0,90 €	0,90 €	0,67 €	0,67 €
500 à 570	0,90 €	1,200 €	1,500 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
571 à 600	0,90 €	1,200 €	1,500 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
601 à 640	0,90 €	1,200 €	1,500 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
641 à 700	0,90 €	1,200 €	1,500 €	1,20 €	1,20 €	0,90 €	0,90 €
701 à 810	1,76 €	2,260 €	2,847 €	2,35 €	2,35 €	1,76 €	1,76 €
811 à 1000	1,99 €	2,590 €	3,253 €	2,65 €	2,65 €	1,99 €	1,99 €
1001 à 1250	2,13 €	2,830 €	3,540 €	2,83 €	2,83 €	2,13 €	2,13 €
Sup à 1250	2,31 €	3,110 €	3,880 €	3,08 €	3,08 €	2,31 €	2,31 €
Extérieur hors département	2,66 €	3,560 €	4,447 €	3,54 €	3,54 €	2,66 €	2,66 €
						*facture à la semaine	

2- Les mercredis récréatifs (matin) :

Tranche QF	Tarif à l'heure d'activité
0-300	0.25 €
301-369	0.25 €
370-430	0.25 €
431-460	0.45 €
461-499	0.45 €
500-570	0.60 €
571-600	0.60 €
601-640	0.60 €
641-700	0.60 €
701-810	1.17 €
811-1000	1.33 €
1001-1250	1.42 €
Sup à 1250	1.54 €
Extérieur Hors département	1.77 €

En application des bases ci-dessus, les tarifs pour cette activité sont les suivants :

Tranche QF	MERCREDI MATIN
	3h d'activité
0 à 300	0,75 €
301 à 369	0,75 €
370 à 430	0,75 €
431 à 460	1,35 €
461 à 499	1,35 €
500 à 570	1,80 €
571 à 600	1,80 €
601 à 640	1,80 €
641 à 700	1,80 €
701 à 810	3,63 €
811 à 1000	4,10 €
1001 à 1250	4,38 €
Sup à 1250	4,75 €
Extérieur hors département	5,47 €

3- Les mercredis (journée complète)

Le coût horaire de cette activité est encadré par notre convention LEA avec la CAF. Le tarif comprend activités et restauration.

Tranche QF	Tarif à l'heure d'activité	Tarif Restauration
0-300	0,186 €	1,10€
301-369	0,213 €	1,28 €
370-430	0,213 €	1,28 €
431-460	0,252 €	1,5 €
461-499	0,301 €	1,77 €
500-570	0,377 €	2,2 €
571-600	0,427 €	2,76 €
601-640	0,459 €	2,76 €
641-700	0,477 €	3,31 €
701-810	0,574 €	3,56 €
811-1000	0,694 €	3,85 €
1001-1250	0,818 €	4,05 €
Sup à 1250	0,944 €	4,41 €
Extérieur hors département	1,023 €	5,03 €

En application des bases ci-dessus, les tarifs pour cette activité sont les suivants :

Tranche QF	MERCREDI JOURNEE
	Tarif journalier (8h)
0 à 300	2,580 €
301 à 369	2,880 €
370 à 430	2,980 €
431 à 460	3,500 €
461 à 499	4,170 €
500 à 570	5,200 €
571 à 600	6,170 €
601 à 640	6,430 €
641 à 700	7,120 €
701 à 810	8,150 €
811 à 1000	9,400 €
1001 à 1250	10,590 €
Sup à 1250	11,960 €
Extérieur hors département	13,210 €

4- Les ALSH vacances

Le coût horaire de cette activité est encadré par notre convention LEA avec la CAF. Le tarif comprend activités et restauration.

Tranche QF	Tarif à l'heure d'activité
0-300	0,213 €
301-369	0,244 €
370-430	0,244 €
431-460	0,288 €
461-499	0,344 €
500-570	0,431 €
571-600	0,488 €
601-640	0,525 €
641-700	0,545 €
701-810	0,658 €
811-1000	0,795 €
1001-1250	0,939 €
Sup à 1250	1,081 €
Extérieur hors département	1,173 €

En application des bases ci-dessus, les tarifs pour cette activité sont les suivants :

Tranche QF	Vacances scolaires*
	Tarif journalier
0-300	1,70 €
301-369	1,95 €
370-430	1,95 €
431-460	2,30 €
461-499	2,75 €
500-570	3,44 €
571-600	3,90 €
601-640	4,20 €
641-700	4,36 €
701-810	5,26 €
811-1000	6,36 €
1001-1250	7,51 €
Sup à 1250	8,65 €
Extérieur hors département	9,38 €
	*Facturation à la semaine

5- Les séjours

Le coût horaire de cette activité est encadré par notre convention LEA avec la CAF. Le tarif comprend activités et restauration.

Tranche QF	Tarif à l'heure d'activité	Tarif Repas séjour
0-300	0,213 €	1,30 €
301-369	0,244 €	1,51 €
370-430	0,244 €	1,51 €
431-460	0,288 €	1,78 €
461-499	0,344 €	2,10 €
500-570	0,431 €	2,60 €
571-600	0,488 €	2,61 €
601-640	0,525 €	3,27 €
641-700	0,545 €	3,90 €
701-810	0,662 €	4,21 €
811-1000	0,800 €	4,55 €
1001-1250	0,942 €	4,78 €
Sup à 1250	1,088 €	5,21 €
Extérieur hors département	1,179 €	5,94 €

En application des bases ci-dessus, les tarifs pour cette activité sont les suivants :

Tranche QF	Séjours*
	Tarif journalier
0-300	3,430 €
301-369	3,950 €
370-430	3,950 €
431-460	4,660 €
461-499	5,540 €
500-570	6,910 €
571-600	7,490 €
601-640	8,520 €
641-700	9,350 €
701-810	10,830 €
811-1000	12,550 €
1001-1250	14,200 €
Sup à 1250	16,090 €
Extérieur hors département	17,730 €

*Facturation à la semaine

L'absence de réservation aux accueils périscolaires, mercredis récréatifs (matin, journée, garderie), ALSH vacances (forfait semaine, garderie) induira, comme précédemment, l'application d'une pénalité forfaitaire de 10 €.

Dans le cadre du renouvellement de la convention ALSH 2019-2022, la CAF du Nord nous donne la possibilité d'appliquer une modulation des tarifs pour les allocataires ne résidant pas à Mons en Barœul à compter de septembre 2019. Malgré cette orientation, la Ville n'appliquera pas de modulation. De plus, à partir de cette date le tarif extérieur hors département ne sera plus appliqué.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter ces dispositions et les grilles tarifaires présentées ci-dessus à partir du 22 avril 2019.